

# QUANTIFIER LES EMPLOIS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE PARIS

## Synthèse

Consciente des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la préservation des ressources naturelles et de la fin du gaspillage, la Ville de Paris a adopté en juillet 2017 une stratégie économie circulaire, élément clé de son engagement pour la transition énergétique et écologique du territoire.

La notion d'économie circulaire dispose aujourd'hui d'un cadre réglementaire défini par la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, elle « vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que, par ordre de priorité, à la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits, et, suivant la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à une réutilisation, à un recyclage ou, à défaut, à une valorisation des déchets. »

Cette transition s'accompagne du développement de nouveaux modes de production et de consommation générateurs d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables, c'est pourquoi la création d'emplois permise par le développement de l'économie circulaire sur le territoire parisien et la création de valeur qui en découle ont été définies comme des indicateurs de suivi du plan économie circulaire de Paris.

L'évaluation des emplois de l'économie circulaire ne constitue pas une démarche aisée, les activités de ce domaine ne sont que très partiellement liées aux nomenclatures d'ac-

tivités statistiques, tels que le recyclage par exemple. La quantification des emplois de l'économie circulaire soulève ainsi un double enjeu méthodologique : quelles activités retenir pour représenter la réalité de l'économie circulaire et quels sources et traitements statistiques mobiliser pour évaluer le contenu en emplois de ce périmètre d'activités ?

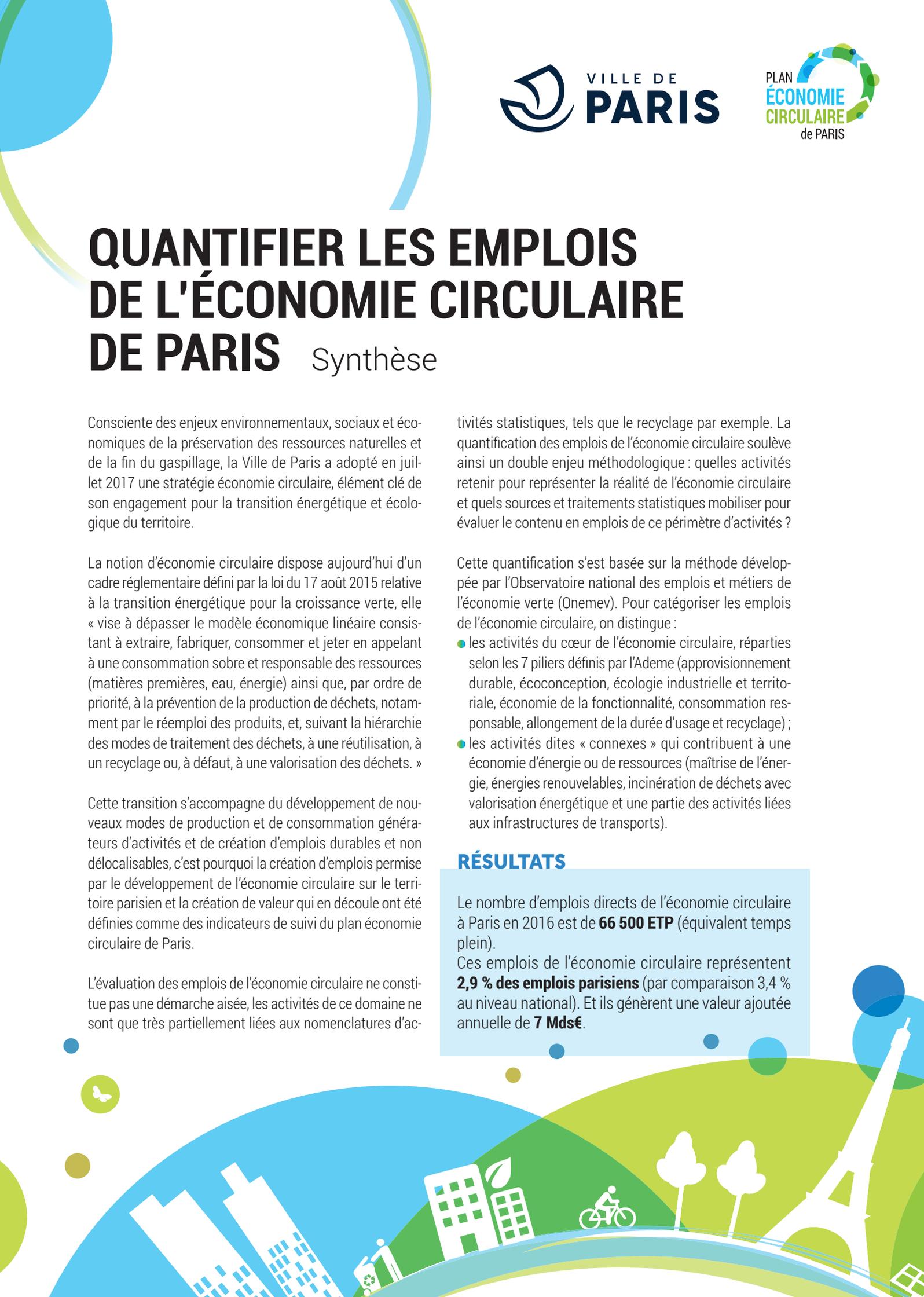
Cette quantification s'est basée sur la méthode développée par l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev). Pour catégoriser les emplois de l'économie circulaire, on distingue :

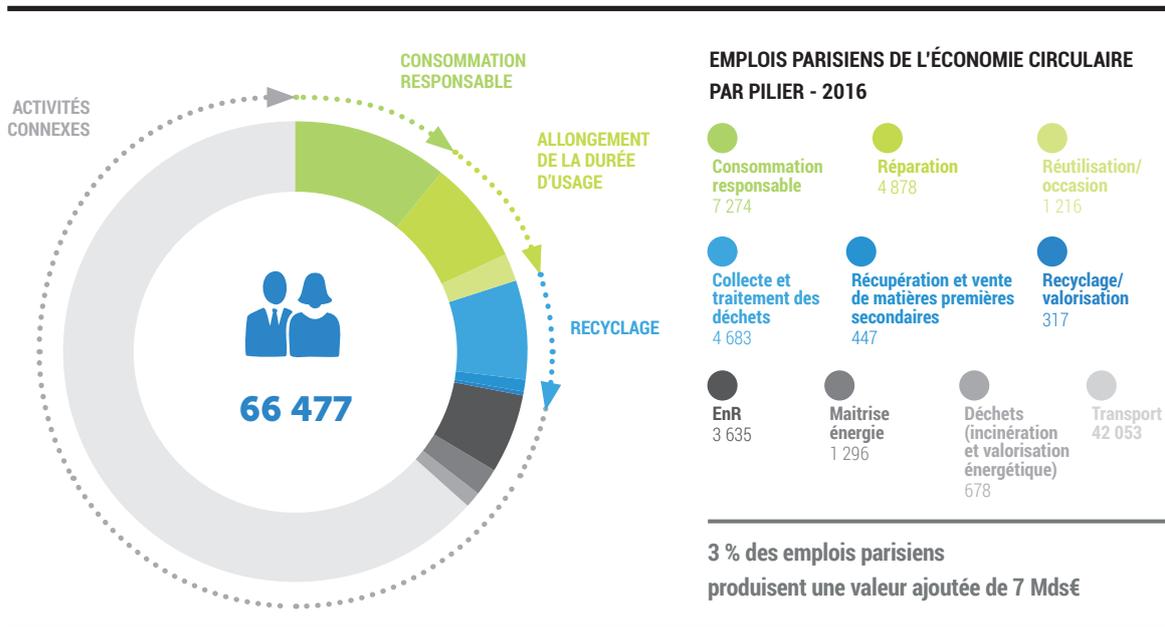
- les activités du cœur de l'économie circulaire, réparties selon les 7 piliers définis par l'Ademe (approvisionnement durable, écoconception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage et recyclage) ;
- les activités dites « connexes » qui contribuent à une économie d'énergie ou de ressources (maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables, incinération de déchets avec valorisation énergétique et une partie des activités liées aux infrastructures de transports).

## RÉSULTATS

Le nombre d'emplois directs de l'économie circulaire à Paris en 2016 est de **66 500 ETP** (équivalent temps plein).

Ces emplois de l'économie circulaire représentent **2,9 % des emplois parisiens** (par comparaison 3,4 % au niveau national). Et ils génèrent une valeur ajoutée annuelle de **7 Mds€**.





2

18 800 ETP sont recensés dans les activités au cœur de l'économie circulaire et 47 600 ETP sont évalués dans les activités dites connexes, dont une majorité dans le secteur des transports en commun (près de 40 000 ETP).

Les piliers de la consommation responsable (essentiellement la location) et de l'allongement de la durée d'usage (réparation, réutilisation) approchent les 14 000 emplois. Ils sont sans doute sous-estimés du fait des limites de la méthodologie qui peine à appréhender la totalité des domaines constituant l'économie circulaire directement à partir des nomenclatures statistiques.

De même, du fait de leur caractère transversal et qu'elles relèvent d'une démarche ou d'un choix de modèle économique et non du cœur d'activité d'une entreprise, il est particulièrement difficile d'affecter une part d'emploi à l'éco-conception, à l'écologie industrielle et territoriale et à l'économie de la fonctionnalité.

Si l'on détaille les emplois de l'économie circulaire par secteur d'activité et selon les « divisions » de la nomenclature des activités françaises ou activité principale exercée (deux premiers chiffres des codes APE), on retrouve une forte concentration dans les transports en commun et les acti-

Code division	DIVISION ÉCONOMIQUE	EMPLOIS PARIS (ETP)
49	Transports terrestres et transport par conduites	39 078
77	Activités de location et location-bail	7 274
38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	5 699
43	Travaux de construction spécialisés	3 177
95	Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	2 406
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	1 963
42	Génie civil	1 495
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 256
47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	1 169
50	Transports par eau	818
Autres	Reste des secteurs (3%)	2 142

vités de location-bail sur le territoire parisien.

Grâce à leurs achats auprès de fournisseurs, aux salaires et aux taxes versées, ces emplois soutiennent **109 500 ETP supplémentaires** (indirects et induits). Un total donc de 176 000 ETP sont liés à l'économie circulaire sur le territoire parisien, soit environ 7,5% des emplois parisiens.

Ainsi, on estime que pour **chaque emploi direct de l'économie circulaire, 1,6 emplois supplémentaires** sont soutenus dans l'économie parisienne.

## ÉCLAIRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Pour cette quantification des emplois directs de l'économie circulaire la Ville de Paris a fait le choix d'adapter la méthodologie développée par l'Onemev, animé par le Service de l'Observatoire et des Statistiques (SOeS) du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD). Elle est en effet la plus aboutie et sert de base à l'indicateur emplois qui est au niveau national un des 10 indicateurs clés pour le suivi de l'économie circulaire.

L'économie circulaire faisant partie du champ de l'économie verte, l'Onemev a adapté la méthodologie de comptabilité des emplois de l'économie verte dont il reprend une partie du périmètre des activités auquel sont ajoutés les filières REP, les industries d'incorporation de matières premières secondaires, les secteurs d'activités listés par France Stratégie sur la réparation, la location et l'occasion, et une sélection complémentaire de produits issue des enquêtes annuelles de production dans l'industrie (Insee, EAP).

La quantification des emplois se fait selon trois approches.

- Par secteurs d'activité : emplois parisiens dans les secteurs de la location, réparation, occasion, exploitation des transports, industries matières premières secondaires, collecte des déchets; avec application de ratios de valorisation fournis par l'ADEME pour ces deux derniers secteurs.
- Par produits : niveau de production des produits relevant de l'économie circulaire pondérés à la capacité productive parisienne (ex. papier recyclé, pièces détachées...).
- Par établissements : emplois dans les établissements parisiens (concerne surtout les éco-organismes).

L'outil d'analyse LOCALFOOTPRINT®, développé par le cabinet UTOPIES, permet quant à lui d'évaluer les emplois soutenus dans le reste de l'économie locale par les emplois directs de l'économie circulaire :

- les emplois indirects, soutenus par la chaîne de fournisseurs ;
- les emplois induits, soutenus par les dépenses de consommation liées aux emplois directs et indirects et les dépenses publiques générées par la fiscalité des activités relevant de l'économie circulaire ou de sa chaîne de fournisseurs.

Cet outil permet également de décliner l'analyse de l'effet multiplicateur en matière de valeur ajoutée créée directement ou de façon indirecte et induite par l'économie circulaire.

## FOCUS SUR LA CONSOMMATION RESPONSABLE À PARIS

L'action 15 de la 1<sup>re</sup> feuille de route sur la consommation responsable à Paris vise à promouvoir les structures qui proposent une offre responsable et de nouveaux modes de distribution ou de partage comme les circuits courts alimentaires, les commerces éthiques et responsables, les supermarchés coopératifs, la valorisation des invendus et les activités de réemploi. Elle définit également comme indicateur d'impact la création d'emplois au sein de ces structures.

Le recensement des activités de la consommation responsable à Paris a donc été réalisé. Il s'appuie sur une connaissance fine des acteurs du territoire. La base de données est constituée à partir d'un extrait des données de la cartographie des acteurs des économies solidaires et innovantes réalisée par les Canaux et l'APUR et des données sur les structures soutenues par la Ville de Paris.



**169** Initiatives  
consommation  
responsable répertoriées



**1 556** ETP  
dans la  
consommation responsable

169 activités « consommation responsable », non répertoriées par la méthodologie socle de l'Onemev, ont ainsi été recensées. Elles représentent 1556 ETP. Il s'agit d'une photographie au 1er janvier 2018, qui, bien que non exhaustive et ne concernant pas les mêmes années de référence, apporte un éclairage complémentaire et donne une bonne idée du potentiel d'emplois des nouvelles économies localisées sur le territoire parisien.

## PERSPECTIVES

La transposition de la méthodologie de dénombrement des emplois de l'économie circulaire développée par l'Onemev à un niveau infranational est une première en France. Elle a fait l'objet d'adaptations qui ont notamment permis de palier les difficultés du secret statistique au niveau local. Il faudra veiller à suivre les travaux au niveau national ainsi que les travaux des autres territoires pour prendre en compte les éventuelles évolutions méthodologiques lors de la prochaine mise à jour de l'indicateur.

L'approche plus qualitative de comptabilité des emplois de la consommation responsable à Paris permet en partie de répondre aux limites de la méthodologie socle pour quantifier ces emplois. Elle apporte un éclairage intéressant sur la dynamique de développement des initiatives liées à la consommation responsable et aux nouveaux modes de distribution ou de partage, en particulier en milieu urbain dense comme Paris. Elle nécessite une bonne connaissance du territoire pour recenser les acteurs mais permettra à terme une meilleure évaluation de ces évolutions.

Enfin, les outils statistiques ont encore aujourd'hui des difficultés à suivre et quantifier les actions diffuses en faveur du développement de l'économie circulaire comme les actions internes aux entreprises, les nouvelles activités et les modèles d'affaires qui se construisent autour de l'économie circulaire. Des outils complémentaires de mesure et de collecte de données sont encore à construire pour avoir une meilleure image du stock d'emplois et pour mesurer les changements qui sont déjà en train de s'opérer avec les nouveaux métiers et les nouvelles activités de l'économie circulaire.

